

Script Vidéo  
Séquence 6 Sujet 2

## Éthique de la botanique

Dans cette vidéo, nous allons voir qu'il existe des précautions à prendre avant de prendre une photographie ou de collecter une espèce.

### 1. Attention aux espèces protégées

Certaines espèces sont protégées, il est interdit de les collecter ou de les détruire. L'interdiction peut être nationale, régionale ou départementale. Des textes de loi listent les espèces protégées. En voici quelques exemples...

### 2. Pourquoi les protéger ?

Il y a trois grandes raisons à la disparition ou à la raréfaction de certaines plantes. Tout d'abord de nombreuses espèces ont été victimes de l'urbanisation, ensuite il y a eu dans le passé des pillages massifs de certaines stations, enfin, on pratiquait autrefois des centuries, c'est à dire des séries numérotées de cent parts d'herbier qui étaient ensuite diffusées ou vendues.

Même lorsque la plante n'est pas protégée il y a quelques précautions à respecter. Estimer le nombre de pieds et ne pas collecter s'il y a moins de 20 pieds. Ici il y a plus de 20 pieds, on peut collecter.

### 3. les règles pour photographier

Même pour réaliser des photos il y a quelques règles à respecter, par exemple il faut veiller à ne pas tout piétiner autour de la plante que l'on veut photographier. Cela est particulièrement vrai lorsque l'on est en groupe. Cela a déjà pu conduire à la disparition de stations de plantes rares, de même il vaut mieux éviter, dans la mesure du possible d'arracher ou de piétiner les espèces autour de la plante cible même si cela permet de mieux la photographier.

#### 4. Que faire en cas de découverte d'une plante rare ?

Lorsqu'on a découvert une espèce rare, il est très important d'en avertir les organismes compétents. Il faut donc faire une photographie avec la localisation de la plante pour confirmation pour garder une trace de la découverte et envoyer à l'un de ces organismes : conservatoire botanique national, conservatoire des espaces naturels, association de botanistes. Ces organismes existent dans toutes les régions, vous trouverez leurs adresses dans les ressources complémentaires. Vous contribuerez ainsi à protéger cette espèce.

#### Résumé

Nous avons vu qu'il faut prendre des précautions pour collecter ou photographier une espèce, s'assurer que l'espèce n'est pas protégée, ne pas collecter s'il y a trop peu d'individus, faire attention à ne pas dégrader l'habitat autour des plantes à photographier. Enfin si vous trouvez une espèce rare, prévenez une association ou un conservatoire botanique.